MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Montmaur

Autres communes :

R500

Appellation : Château de Montmaur

Monument(s)

Appellation : Château de Montmaur

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 13/10/1988

Étendue de la protection : le château de Montmaur (cad. F 591) en totalité, y compris la terrasse au Sud et la cour intérieure au Nord

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.